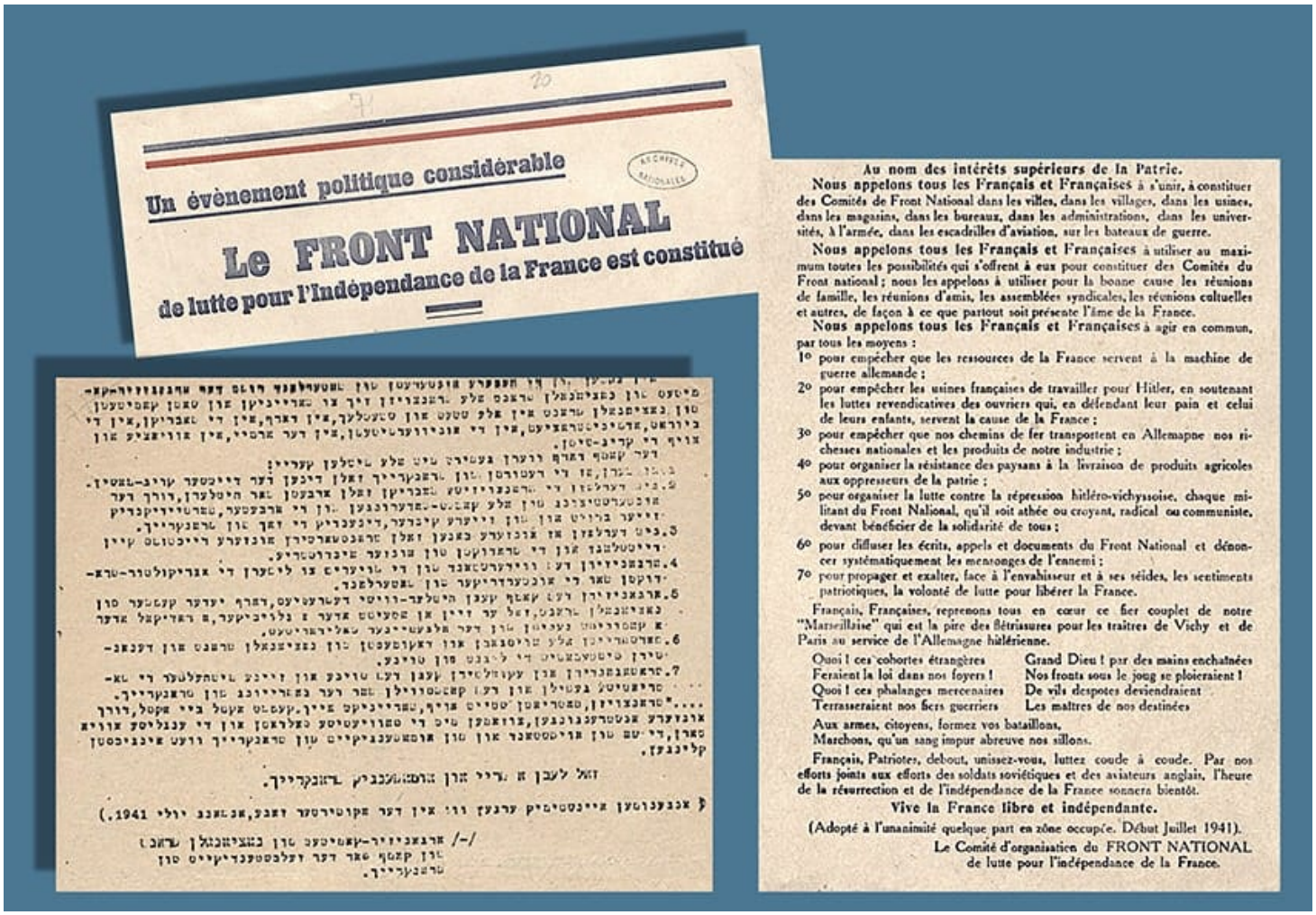
Résolution en yiddish et en français pour la constitution du Front national de lutte pour l'indépendance de la France . Juillet 1941

Documents



Un évènement politique considérable

Le FRONT NATIONAL

de lutte pour l'Indépendance de la France est constitué

Au nom des intérêts supérieurs de la Patrie.

Nous appelons tous les Français et Françaises à s'unir, à constituer des Comités de Front National dans les villes, dans les villages, dans les usines, dans les magasins, dans les bureaux, dans les administrations, dans les universités, à l'armée, dans les escadrilles d'aviation, sur les bateaux de guerre.

Nous appelons tous les Français et Françaises à utiliser au maximum toutes les possibilités qui s'offrent à eux pour constituer des Comités du Front national ; nous les appelons à utiliser pour la bonne cause les réunions de famille, les réunions d'amis, les assemblées syndicales, les réunions cultuelles et autres, de façon à ce que partout soit présente l'âme de la France.

Nous appelons tous les Français et Françaises à agir en commun, par tous les moyens :

1° pour empêcher que les ressources de la France servent à la machine de guerre allemande ;

2° pour empêcher les usines françaises de travailler pour Hitler, en soutenant les luttes revendicatives des ouvriers qui, en défendant leur pain et celui de leurs enfants, servent la cause de la France ;

3° pour empêcher que nos chemins de fer transportent en Allemagne nos richesses nationales et les produits de notre industrie ;

4° pour organiser la résistance des paysans à la livraison de produits agricoles aux oppresseurs de la patrie ;

5° pour organiser la lutte contre la répression hitléro-vichyssoise, chaque militant du Front National, qu'il soit athée ou croyant, radical ou communiste, devant bénéficier de la solidarité de tous ;

6° pour diffuser les écrits, appels et documents du Front National et dénoncer systématiquement les mensonges de l'ennemi ;

7° pour propager et exalter, face à l'envahisseur et à ses vendus, les sentiments patriotiques, la volonté de lutte pour libérer la France.

Français, Françaises, reprenons tous en cœur ce fier couplet de notre "Marseillaise" qui est la pire des flétrissures pour les traîtres de Vichy et de Paris au service de l'Allemagne hitlérienne.

Quoi ! ces cohortes étrangères — Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Feraient la loi dans nos foyers ! — Nos fronts sous le joug se ploieraient !
Quoi ! ces phalanges mercenaires — De vils despotes deviendraient
Terrasseraient nos fiers guerriers — Les maîtres de nos destinées

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Français, Patriotes, debout, unissez-vous, luttez coude à coude. Par nos efforts joints aux efforts des soldats soviétiques et des aviateurs anglais, l'heure de la résurrection et de l'indépendance de la France sonnera bientôt.

Vive la France libre et indépendante.

(Adopté à l'unanimité quelque part en zône occupée. Début Juillet 1941).

Le Comité d'organisation du FRONT NATIONAL de lutte pour l'indépendance de la France.

Documents, juil.1941 © Arch.Mac Master, D.Diamant/ Arch. nationales_0020_07650/ Montage MRJ-MOI

https://www.museemrjmoi.com/resolution-en-yiddish-et-en-francais-pour-la-constitution-du-front-national-de-lutte-pour-lindependance-de-la-france-juillet-1941/